

BUDGET

CONSEILS - ADRESSES



MEMBRE
DETTES CONSEILS SUISSE

*Les ficelles
du budget*

PRÉVENTION ROMANDE DU SURENDETTEMENT

ELABORATION D'UN BUDGET

Dans votre budget, il existe des charges essentielles, incompressibles (le loyer, les primes d'assurance maladie, les impôts...) et d'autres compressibles (les vêtements, l'argent de poche, les loisirs, les vacances, le tabac...).

Faire un budget permet de voir où va son argent et explique donc parfois pourquoi il est « impossible » mathématiquement d'assumer l'entier de ses charges. Il n'existe pas qu'une seule manière de faire un budget mais **des principes de base**.

Il y a des charges essentielles qu'il faut absolument payer :

- le loyer
- l'assurance-maladie, plus franchise et participations
- l'alimentation, l'entretien courant
- les pensions alimentaires
- les frais de garde des enfants
- les impôts
- l'électricité
- le téléphone
- les frais de transport
- l'habillement

Ces recommandations peuvent paraître superflues, néanmoins des personnes payent le crédit, le leasing, les cartes clients et de crédit avant les charges essentielles.

Savez-vous qu'à partir d'un mois de non paiement de votre loyer, vous risquez une résiliation de votre bail voire l'expulsion de votre logement ?

QUE FAIRE EN CAS DE FACTURE IMPRÉVUE ?

Malgré l'établissement de votre budget et si vous devez faire face à une facture trop élevée, voici quelques pistes à suivre :

- a)** Comme indiqué précédemment, dès que vos charges essentielles sont réglées et s'il vous reste une somme à disposition, prenez contact avec les différents créanciers, si possible par écrit. N'oubliez pas que vous pouvez négocier. Faites des propositions réalistes pour qu'elles puissent être tenues dans votre budget.

*Ex. : s'il reste 300.– CHF par mois à disposition
et que vous avez trois factures en retard :*

CHF 1'000.– dentiste

CHF 450.– garage

CHF 600.– lunettes

Au lieu de vous mettre en retard, vous pouvez proposer simultanément au dentiste de lui rembourser CHF 150.– par mois, au garagiste CHF 50.– et à l'opticien CHF 100.–.

- b)** Toutefois si vous êtes momentanément «coincés», mais que vous disposerez prochainement d'un capital (par exemple d'un 13^{ème} salaire, d'une gratification), vous pouvez envoyer une lettre à vos créanciers pour les en informer et leur demander de patienter.

Pour les points **a)** et **b)**, voir exemples de lettres à la page 5.

- c)** Si vous n'avez pas de marge, nous vous conseillons de consulter un service social avant que les retards et les rappels ne s'accumulent (voir adresses en dernière page).

CONSEILS DE GESTION

- 1.** Vérifier vos droits au subsidé pour l'assurance-maladie, à l'allocation logement, à l'assistance juridique en cas de procédure.
- 2.** Ouvrir un deuxième compte :
 - a) pour les remboursements de l'assurance-maladie
 - b) pour la part mensualisée de factures trimestrielles, semestrielles ou annuelles.
Par ex. : assurance voiture : CHF 600.–/6 mois
Verser chaque mois CHF 100.– sur le compte réserve.
- 3.** Payer son loyer et son assurance-maladie par un ordre permanent (débit direct bancaire ou postal).
- 4.** Remplir sa déclaration d'impôts pour éviter d'être taxé d'office et de perdre le droit à des prestations sociales telles que subsidé d'assurance maladie, allocation logement, bourse d'études, pension du SCARPA, tarif des soins à domicile...
Il existe des lieux où l'on peut vous aider à des prix modestes. Si vous ne pouvez pas remplir votre déclaration à temps, négociez un délai plus long.
- 5.** Demander plusieurs devis pour les frais importants (dentiste, garagiste).
- 6.** Avant tout achat important, réfléchissez à son utilité et à votre besoin réel.
- 7.** Etre attentif aux intérêts lors d'achats à crédit.
- 8.** Demander des conseils juridiques gratuits auprès de certaines institutions.
- 9.** Se renseigner pour les abonnements possibles lors de dépenses régulières (transports, piscine, etc.)
- 10.** Pensez aux boutiques d'objets d'occasion.

EXEMPLES DE LETTRES

Demande d'échelonnement des paiements

Concerne : facture du...

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre facture de CHF 650.— qui a retenu toute mon attention.

Je rencontre actuellement quelques difficultés financières et je vous propose de régler le montant de la manière suivante :

- le 31 janvier CHF 150.—
- de fin février à fin juin CHF 100.—

En cas d'accord de votre part, je vous remercie de me faire parvenir des bulletins de versement.

En vous remerciant de votre compréhension et dans l'attente de votre confirmation, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

Demande de suspension momentanée des paiements

Concerne : facture du...

Madame, Monsieur,

Je me trouve actuellement dans une situation difficile et je suis dans l'impossibilité de vous payer le montant dû à l'échéance indiquée.

Cependant, ma situation devrait s'améliorer dans les mois à venir. Aussi, je vous propose de reprendre contact avec vous dans deux mois, pour vous présenter des propositions concrètes de remboursement.

Je vous remercie de votre compréhension et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes salutations distinguées.

BUDGET COURANT

REVENUS

Salaire mensuel de Monsieur				
Salaire mensuel de Madame				
Pensions alimentaires, aides				
Indemnités RMCAS				
Rentes AI-AVS				
Rente LPP				
Indemnités-chômage M / Mme				
Allocations familiales				
Allocations d'études ou d'apprentissage				
Allocations logement				
Subsides				
Aide sociale (commune)				
Autres revenus				
Total				

DÉPENSES

Loyer, appartement de pièces				
Charges				
Electricité, gaz				
Téléphone Natel				
Billag (redevances TV, radio)				
Location TV, vidéo, HiFi, etc.				
Cotisations d'assurance-maladie				
Assurance accident				
Primes d'assurance-ménage, RC				
Prime d'assurance-vie				
Frais de déplacement au travail (sans voiture)				
Cotisations professionnelles (syndicat, etc.)				
Impôts courants (acompte) ICC				
Impôts (IFD, ecclésiastiques)				
Pension alimentaire pour l'ex-conjoint				
Contributions à l'entretien des enfants				
Sous-total				

DÉPENSES (SUITE)

Report Sous-total				
Frais d'entretien (nourriture, soins corporels et produits de lessive)				
Frais d'instruction pour les enfants (écolage, transports, cours, etc.)				
Frais de garde des enfants (crèche, restaurant scolaire, etc.)				
Frais de repas pris à l'extérieur				
Vêtements				
Argent de poche				
Frais de santé (franchises, factures médicales, médicaments, etc.)				
Voiture				
Frais de déplacement				
Frais de réparations				
Impôts				
Assurances				
Autres				
Mensualité pour leasing				
Abonnements de journaux				
Loisirs				
Divers (animaux domestiques, cotisations d'associations, etc.)				
Autres mensualités pour dettes				
Total Dépenses				
				Revenus . / . Dépenses
				Solde + / -

ADRESSES

Conseils budget

Fédération romande des consommateurs et consommatrices (FRC)
Section Jura

Rue des Granges 12 - 2800 Delémont - www.frc.ch/section/jura/

T 032 422 20 20

Centre social protestant (CSP) Berne-Jura

Rue Centrale 59 - 2740 Moutier - www.csp.ch

T 032 493 32 21

Caritas Jura - Service social polyvalent

Rue du Temple 19 - Case postale 172 - 2800 Delémont - www.caritas-jura.ch

T 032 421 35 60

Berner Schuldenberatung

Seftigenstrasse 57 - 3007 Bern - www.schuldeninfo.ch

T 031 371 84 84

Conseils juridiques

ASLOCA-TransJura

Rue des Granges 10 - Case postale 46 - 2800 Delémont - www.asloca.ch

T 032 422 74 58

Centre social protestant Berne-Jura (CSP)

Rue Centrale 59 - 2740 Moutier - www.csp.ch

T 032 493 32 21

Services de renseignements juridiques

Rue de la Justice 2 - 2800 Delémont T 032 420 56 20

Rue Auguste-Cuenin 15 - 2900 Porrentruy T 032 420 32 70

Place du 23-Juin 6 - 2350 Saignelégier T 032 420 46 20

Permanences juridiques des avocats

Courtelay T 032 944 16 01 Tavannes T 032 481 23 34

Moutier T 032 494 11 11 Bienne T 032 560 11 66

Liens internet

www.dettes.ch

www.frc.ch

www.priminfo.ch

www.ciao.ch